

DECRET N°2012-378 DU 06 NOVEMBRE 2012

portant approbation des états financiers de la Société du Matériel des Travaux Publics (SMTP) S.A Unipersonnelle pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des Entreprises publiques semi-publiques et Sociétés d'Etat ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2011-758 du 30 novembre 2011 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2007-444 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics (Ministère des Travaux Publics et des Transports) ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2004-264 du 05 mai 2004 portant autorisation de création de la Société du Matériel des Travaux Publics (SMTP) S.A Unipersonnelle et approbations de ses statuts ;
- Sur** rapport du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 mai 2012 ;

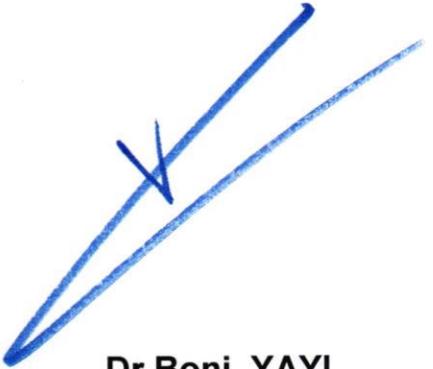
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de la Société du Matériel des Travaux Publics (SMTP) S.A Unipersonnelle pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



Jonas GBIAN



Lambert KOTY

AMPLIATIONS : PR: 06; AN: 04; CC : 04; CS : 04 ; HAAC : 01; CES 01 : HCJ 4 PM/CCAGEPPPDDS 4 MAEP 4 04;; MEF: 04; SGG:04; AUTRES MINISTERES: 28; DGAE-DGCPE : 04 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI: 05. BN-DAN-DLC: 03. GCONB-DCCT-INSAE: 03; BCP-CNS-IGAA: 03;UAC-ENAM-FADESP: 03; UNIPAR-FDSP: 02; SOGEMA: 04; JO:01.



eto